**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 06 Juillet 2021**

 Le 6 Juillet de l’an deux mille vingt et un, le Conseil Municipal de Branne, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Teyssandier, sous la présidence de Madame Marie-Christine FAURE, Maire.

Présents : Marie-Christine FAURE, Véronique PARSAT, Laetitia GUEDES-FERNANDES, Éric NICOINE, Olivier JONQUIERE, Ana MIRADA-GRELOT, Léo GERVILLE-REACHE, Philippe SARRAUTE, Marie-José HOUDRY, Isabelle HENRY, Serge MAUGEY

Pouvoirs : Estelle BARAT, procuration à Isabelle HENRY

 Stéphane COLOZZI, procuration à Ana MIRADA-GRELOT

 Didier GODFROY, procuration à Serge MAUGEY

Absent : Pascal OLIVARES

 A été désigné secrétaire de séance : Léo GERVILLE-REACHE

 Madame le Maire ouvre la séance à 18H05 et constate que le quorum est atteint.

 Madame le Maire demande s’il y a des observations à porter sur le dernier compte rendu du Conseil Municipal du 01 Juin 2021. Celui-ci est adopté à l’unanimité des membres présents.

Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 14

 Madame le Maire donne lecture de l’ordre du jour :

- Délibération désignation commissaire enquêteur déclassement parcelle Caffé Cuisine

- Point sur les travaux 2021

- Point des Vice-Présidents des commissions communales

- Questions diverses

**1/ Délibération désignation commissaire enquêteur déclassement parcelle Caffé Cuisine**

La « Place du Marché » concernée par la procédure constitue du domaine public communal. Depuis de nombreuses années, cette place est utilisée de manière quasi intégrale et centrale par le Caffe Cuisine qui, avec autorisation municipale, occupe le domaine public communal par installation d’une terrasse en bois, liée à son activité de restauration.

Afin de clarifier au maximum et de façon pérenne les usages entre public et privé, la Municipalité a décidé d’envisager de déclasser puis d’aliéner partiellement la « Place du Marché ».

L’enquête publique se déroulera entre le 22 Juillet et le 6 Août 2021 avec deux permanences du commissaire à la mairie de Branne. L’une le 27 Juillet de 9h à 11h et l’autre le 6 Août de 16h à 18h.

Mr. VIENNE Michel, commissaire accrédité est proposé au conseil pour accomplir cette mission suivant l’arrêté ci-dessous :

**Article 1er** : Le projet de déclassement partiel de la Place du Marché et d’aliénation sera soumis à une enquête publique dans les formes prescrites par les articles R 141-4 à R 141-9 du Code de la Voirie Routière.

Cette enquête, d'une durée de 15 jours, s’ouvrira à la Mairie de BRANNE. Elle se déroulera du jeudi 22 juillet au vendredi 06 aout 2021 inclus.

**Article 2** : Quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci, le présent arrêté sera affiché à la porte principale de la Mairie de BRANNE et en tous lieux habituellement réservés à cet effet, et éventuellement publié par tout autre procédé en usage dans la Commune, comme son site internet.

Il sera justifié de ces formalités par un certificat de publication du Maire.

**Article 3** : Les pièces du dossier, ainsi que le registre d'enquête, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés en Mairie de BRANNE pendant toute la durée de l'enquête prévue à l'article 1er, afin que chaque personne intéressée puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet, les jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

**Article 4** : Monsieur VIENNE Michel est désigné pour exercer les fonctions de commissaire enquêteur. Il recevra, en personne, les observations du public en mairie de BRANNE :

* Mardi 27 juillet 2021 de 9 à 11 heures,
* Vendredi 06 aout 2021 de 16 à 18 heures (clôture de l'enquête),

**Article 5** : A l'expiration du délai d'enquête, c'est à dire le 06 aout 2021, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui, dans le délai d’un mois, transmettra au Maire le dossier et le registre d'enquête, accompagné de ses conclusions motivées.

**Article 6** : La délibération du Conseil Municipal, si elle passe outre aux conclusions défavorables du commissaire enquêteur sera motivée.

**Article 7** : Le Maire de BRANNE est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au commissaire enquêteur.

Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 14

Mr. VIENNE Michel sera donc le commissaire enquêteur pour le déclassement de cette parcelle. Le conseil municipal réuni en date du 7 Septembre 2021 tirera les conclusions de cette enquête publique.

**2/ Point sur les travaux 2021**

* Travaux sur le chemin de l’évangile programmés la semaine du 14 Juillet 2021.
* Abri pour l’école posé d’ici la première semaine d’Août 2021.
* Signature réalisée pour le devis concernant la chambre froide, l’étuve et les sèche-mains ; installation prévue dans l’été.
* Une subvention DETR de 8458,80 euros a été obtenue au titre des travaux prévus sur le chemin de Lillot.

**3/ Point des Vice-Président(e)s des commissions communales**

L’activité des commissions depuis Mai 2020 a été variable. La difficulté de se réunir en présentiel et les divers besoins et sollicitations en sont, en partie, la cause.

* Vie économique, associative, touristique et culturelle : Ana MIRADA-GRELOT

Il est demandé de pouvoir inviter ensemble des membres du conseil (au-delà des membres assignés) afin de développer la communication et utiliser toutes les forces vives. Une réunion de la commission est prévue en Septembre 2021.

* Patrimoine, environnement, écologie : Serge MAUGEY

Il est remarqué quelques problèmes d’incivilité et de stationnement. Une réflexion est à mener sur ces questions. Une réunion de la commission est prévue en Septembre 2021.

* Communication : Léo GERVILLE-REACHE

Plusieurs réunions de la commission ont été organisées dans les 15 derniers mois que ce soit pour la rédaction des bulletins municipaux ou de la « petite gazette de Branne ». Une réunion de la commission est prévue en Septembre 2021 pour échanger sur le site Web, le Facebook et le Panneau sur les quais.

* Finances, réglementation et sécurité : Éric NICOINE

Pas de réunion officielle réalisée jusqu’à présent. Il est rappelé en particulier le gros travail sur le PCS (Plan Communal de Sauvegarde). Une réunion de la commission est prévue en Septembre 2021.

* Scolaire, sénior : Véronique PARSAT

Il est souligné en particulier la mise à jour du registre des ainés, le suivi du plan canicule, la distribution de panier de fin d’année, et la rédaction/diffusion du journal Ecole-Mairie. Une réunion de la commission est prévue en Septembre 2021.

Il est noté que les réunions de l’équipe municipale mises en place chaque premier mardi du mois et interrompues ces derniers mois, seront réactivées dès le mois d’Août 2021.

**4/ Questions diverses**

* Madame le maire est sollicitée sur la question de la légalité (sans « information publique de la mise en vente ») de la délibération du conseil municipal en date du 1er Juin 2021 sur les conditions vente du terrain à destination de la construction d’une maison médicale. Madame le Maire précise que le point étant inscrit à l’ordre du jour du dit conseil, l’information de la question de la vente était bien publique et publiée dans la presse et en mairie.
* Madame le Maire est sollicitée sur le choix de l’architecte en ce qui concerne la rénovation de la salle « Lucien Guillon ». Madame le Maire précise qu’un appel d’offre pour le choix de l’architecte a été réalisé par la précédente mandature et que le choix de l’architecte a été décidé à cette époque.
* Madame le Maire annonce que la 2ème phase du classement de l’église de Branne aux monuments historiques est actée et que la municipalité est en attente du courrier officiel. L’église de Branne sera donc classée « monuments historiques ». La question de la recherche de Mécénats pour l’église ou encore la halle est soulevée par Mr Serge Maugey. Madame le maire encourage toute initiative dans ce sens.
* Madame le Maire annonce qu’une cérémonie pour le 14 Juillet sera organisée au monument aux morts à 11h suivi d’un vin d’honneur à l’école.

L’ordre du jour étant épuisé, **Madame le Maire lève la séance à 19h05**.

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| *Marie-Christine FAURE* | *Éric NICOINE* | *Véronique PARSAT* | *Olivier JONQUIERE* | *Laetitia**GUEDES-FERNANDES* | *Ana**MIRADA –GRELOT* | *Philippe SARRAUTE* | *Stéphane COLOZZI**procuration à Ana MIRADA-GRELOT* |
| *Léo GERVILLE-REACHE* | *Isabelle HENRY* | *Serge MAUGEY* | *Marie-José* *HOUDRY* | *Didier GODFROY**procuration à Serge MAUGEY* | *Estelle BARAT procuration à Isabelle HENRY* |  |  |